



Commune de  
Chavannes-près-Renens

RAPPORT  
de la Commission  
du Conseil communal

Préavis municipal N° 21 / 2012

présenté en séance le 13 septembre 2012

## **Av. du Tir-Fédéral – Réfection des collecteurs Eaux claires et eaux usées – Demande de crédit extrabudgétaire**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission d'étude du présent préavis s'est réunie en date du 4 septembre 2012 dans la salle de la Municipalité de l'Hôtel de Ville, en présence de Messieurs Sadar Ahmad, André Longchamp, Yves Ryser, Jean-Marc Zurlinden et Mme Irène Ducret, cette dernière confirmée dans son rôle de présidente-rapporteuse.

Nos remerciements vont à Monsieur le Syndic André Gorgerat et à Monsieur le Municipal Daniel Bally pour les compléments d'information et les réponses qu'ils ont bien voulu donner en nom de l'Exécutif.

Le préavis nous a été présenté sous forme d'un dossier complet et compréhensif, accompagné d'un plan digne de ce nom.

La commune présente malheureusement encore quelques problèmes au niveau de ses raccordements d'eaux claires et usées et leur assainissement est incontournable. Le tronçon en question, dont Av. du Tir-Fédéral sera le premier à être refait.

Selon le rapport de l'ingénieur mandaté pour l'étude, il en sort qu'il y a des erreurs de raccordements. Les propriétaires des bâtiments bordant ce tronçon ont tous été contactés et informés et les raccordements seront faits conformément à la loi. Ces raccordements sont à la charge des propriétaires des bâtiments.

Le revêtement de la route, dont les frais ne sont pas compris dans le montant de ce préavis, se fera en même temps que la route des Glycines après les travaux du nouveau giratoire et la place de la Gare. La coordination pour ces divers travaux est en place et il n'y aura donc qu'un chantier.

Une fois ce tronçon refait, il sera interdit d'ouvrir la route pendant 5 ans. Les services tels que eaux, gaz, électricité, éclairage et téléphone ont été informés.

Le coût de Fr. 625'000.- sera, selon Monsieur le Syndic André Gorgerat et Monsieur le Municipal Daniel Bally, financé par la trésorerie courante et l'amortissement se fera avec les taxes d'épuration et de raccordements.

Etant donné que la réfection des collecteurs doit se faire avant la réfection de la route et l'aménagement du giratoire Glycines / Tir-Fédéral, la Commission chargée de l'étude de ce préavis est favorable à l'unanimité, d'accepter ce préavis tel que présenté.

## CONCLUSIONS

Lors de la séance du 13 septembre 2012, le Conseil Communal de Chavannes-près-Renens,

- vu : le préavis municipal no 21/2012,
- ouï : le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant : que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

## ACCORDE A LA MUNICIPALITE

- un crédit extrabudgétaire, d'un montant total de Fr. 625'000.-, pour réaliser les travaux d'assainissement des collecteurs eaux claires et eaux usées, situés sur l'Av. Tir-Fédéral, tels que décrits dans le présent préavis.

## AUTORISE LA MUNICIPALITE

- à financer ce montant par la trésorerie courante ou, le cas échéant, par un emprunt aux meilleures conditions du moment,
- à amortir ce montant par prélèvement sur la réserve pour évacuation et épuration des eaux, compte 9280.010.00.

\*\*\*\*\*

Approuvé par les membres de la commission:

Les membres:

M. Sardar Ahmad

M. André Longchamp

M. Yves Ryser

M. Jean-Marc Zurlinden

La présidente:

Mme Irène Ducret

Four handwritten signatures in blue ink are positioned to the right of the list of members. Each signature is written over a horizontal dotted line. From top to bottom, the signatures correspond to M. Sardar Ahmad, M. André Longchamp, M. Yves Ryser, and M. Jean-Marc Zurlinden. The signature of M. Jean-Marc Zurlinden is notably larger and more stylized than the others.